

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

Approche
transversale



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportée à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuie sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données. De même, les créneaux dédiés aux salles de réunions, club house ou bureaux n'ont pas été comptabilisés, pour se concentrer uniquement sur les aires de pratiques sportives.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

Approche transversale

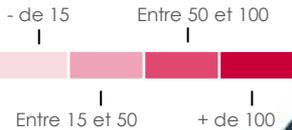
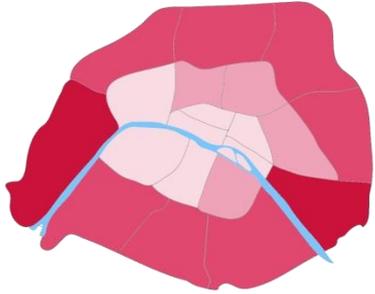
La place des installations sportives
à l'échelle de Paris et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

Paris

Paris

Sans surprise, les arrondissements périphériques bénéficient du plus grand nombre d'aires sportives ouvertes à la réservation pour le public associatif

Nombre d'aires ouvertes à la réservation pour le public associatif sur les différents arrondissements parisiens (2017-2018)



La Ville de Paris dénombre, selon les données du Ministère de la Jeunesse et des Sports (Recensement des Equipements sportifs – RES), plus de 3 120 aires sportives, qu'elles soient publiques, privées, dédiées ou non aux associations, représentant ainsi 14 aires pour 10 000 habitants. Au regard de la moyenne nationale (40 aires pour 10 000 habitants, hors sports de nature), la Ville de Paris est fortement sous dotée, confrontée aux caractéristiques urbaines et architecturales.

Parmi les aires sportives dont elle a la gestion, la Ville de Paris compte 827 aires ouvertes au public associatif au cours de la saison 2017-2018, permettant ainsi l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre. Toutefois, l'offre en aires sportives se caractérise par un maillage territorial très hétérogène, avec des arrondissements qui comptent moins de 10 aires sportives ouvertes aux associations et d'autres qui en comptent plus de 100 (cf. carte ci-contre).

Compte-tenu des plus importantes marges de manœuvre urbanistiques et des surfaces foncières parfois disponibles, ce sont, sans surprise, les arrondissements périphériques de la capitale qui comptent le plus grand nombre d'aires accessibles aux associations. Ils regroupent ainsi près de 84% des aires sportives ouvertes à la réservation associative.

Toutefois, les arrondissements situés au cœur de la capitale présentent globalement une meilleure densité d'aires sportives rapportée à la population au regard de celle observée en moyenne à l'échelle de Paris (14 aires pour 10 000 habitants).

	Taux d'aires pour 10 000 hab.*	Nombre d'aires utilisées par le public associatif (2017-2018)
1 ^{er} arr.	14,4	4
2 ^{ème} arr.	16,1	5
3 ^{ème} arr.	9,2	6
4 ^{ème} arr.	20,1	10
5 ^{ème} arr.	13,6	17
6 ^{ème} arr.	17,2	12
7 ^{ème} arr.	10,9	5
8 ^{ème} arr.	20,2	9
9 ^{ème} arr.	13,6	16
10 ^{ème} arr.	9,2	19
11 ^{ème} arr.	10,6	33
12 ^{ème} arr. (avec Bois de Vincennes)	26	106
13 ^{ème} arr.	13,4	65
14 ^{ème} arr.	13,1	59
15 ^{ème} arr. (avec Bois de Boulogne)	12,3	96
16 ^{ème} arr.	29,2	105
17 ^{ème} arr.	10,6	63
18 ^{ème} arr.	7,6	63
19 ^{ème} arr.	10,1	69
20 ^{ème} arr.	12,6	65

* Toutes aires confondues (publiques et privées), ouvertes ou non à la réservation (source : RES – MJS)

Une ouverture large des aires sportives qui profite avant tout aux associations sportives parisiennes et au grand public

En 2017, les aires sportives parisiennes totalisent 87 978 heures hebdomadaires de réservation régulière, soit plus de 3 079 200 heures à l'année (hors vacances scolaires, soit 35 semaines). La Ville de Paris facilite ainsi l'accès de ses aires au plus grand nombre, où chaque utilisateur se partage les 54 517 créneaux occupés périodiquement.

Avec 827 aires sportives ouvertes à la réservation, chaque aire ouvre en moyenne 106 h par semaine.



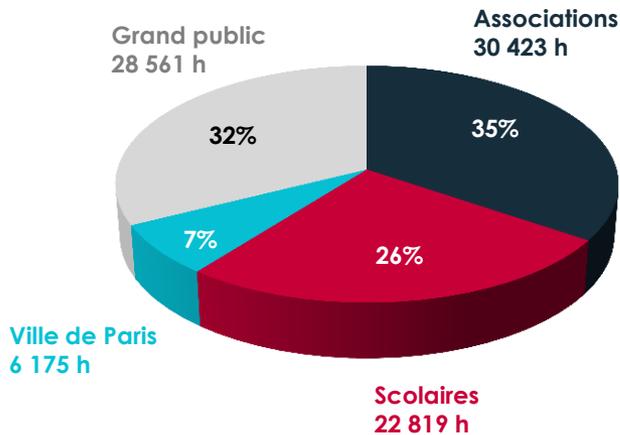
54 517 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **87 978 heures hebdomadaires**



	2017
Moyenne hebdomadaire d'ouverture par aire sportive	106 h
Amplitude journalière d'ouverture moyenne par aire sportive	15 h
Durée moyenne d'un créneau	1h36

Sur l'ensemble des arrondissements, les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, le grand public, les scolaires et la Ville de Paris.

Poids des différents profils de réservataire en 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)



Parmi ces profils de réservataires, ce sont les associations et le grand public qui ont le plus accès aux aires sportives parisiennes. Ils totalisent, à eux 67 % des réservations hebdomadaires faites sur les différentes aires.

Si les proportions sont relativement identiques entre 2014 et 2017, il est intéressant de noter que le grand public occupait, en 2014, la 1^{ère} place (36% des heures) tandis que le poids des associations s'élevait à 32%. On assiste ainsi, entre 2014 et 2017, à un rééquilibrage des heures attribuées au profit du public associatif.



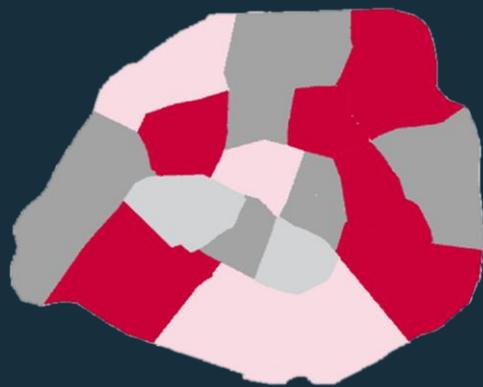
Une capacité d'accueil qui a globalement augmenté mais avec de fortes disparités entre les arrondissements

Les mesures engagées par la ville de Paris ont conduit à une hausse de près de 30 heures par semaine de réservation possible pour les différents utilisateurs (soit plus de 1 000 heures sur l'année). Cette hausse se matérialise surtout au niveau des créneaux où 1 128 pages de réservation supplémentaires ont été générées entre 2014 et 2017, laissant à penser que certains créneaux disponibles en 2014 ont été optimisés et réaffectés en 2017.

Evolution globale des heures et des créneaux hebdomadaires entre 2014 et 2017

	2014	2017	Ecart
Nombre d'heures hebdomadaires	87 949 h	87 978 h	+ 29 h
Nombre de créneaux hebdomadaires	53 389	54 517	+ 1 128
Durée moyenne par créneau	1h38	1h36	- 2 min.

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par arrondissement



La lecture par arrondissement montre toutefois des variations d'heures importantes entre les différents quartiers parisiens. Même si l'augmentation du volume d'heures touche la majorité des arrondissements parisiens (55%) avec une hausse de 124 h en moyenne, 7 arrondissements comptent plus de 100 heures perdues (- 188 heures en moyenne).

Toutefois, la perte est parfois à pondérer à la lumière des travaux ou des fermetures de certaines aires, de manière permanente ou ponctuelle.

Principalement, ce sont les 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements qui observent une perte permanente d'aires, avec un fort impact sur leur capacité d'accueil.

Principales aires ayant conduit à une baisse du volume d'heures hebdomadaires sur les arrondissements les plus touchés

3 ^{ème}	Perte de la gestion des courts de tennis de la Halle du Carreau du Temple
4 ^{ème}	Fermeture pour travaux de la piscine Saint-Merri
6 ^{ème}	Transfert de la gestion des courts de tennis du Luxembourg
9 ^{ème}	Travaux sur la piscine Georges Drigny
16 ^{ème}	Fermeture des courts de tennis du Fonds des Princes et de Jean-Bouin
18 ^{ème}	Fermeture pour travaux du Stade des Poissonniers
20 ^{ème}	Fermeture pour travaux des Centres sportifs des Amandiers et Davout

Une hausse globale des créneaux... mais avec des **réalités très différentes** entre les différents profils d'utilisateurs

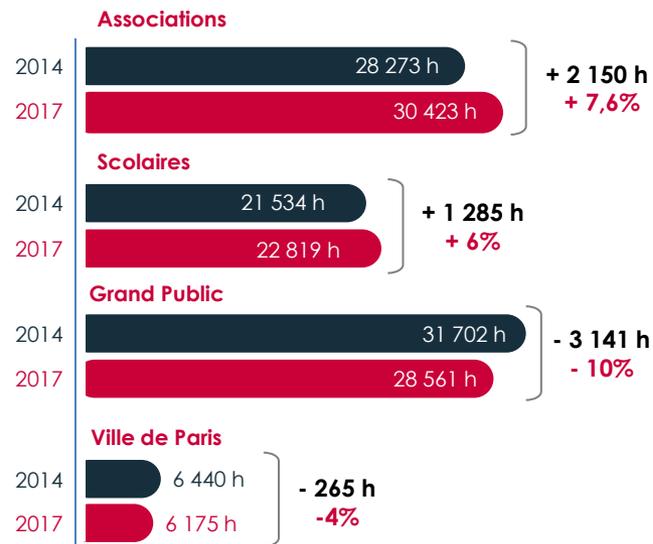
Si, en global, les heures ont augmenté, il existe toutefois de fortes disparités selon les différents profils de réservataires. Ainsi, avec 30 423 heures hebdomadaires en 2017, les créneaux associatifs sont les plus importants et ont progressé de 7,6% entre 2014 et 2017 (+ 2 150 heures).

L'augmentation du volume de réservation pour les associations se traduit également en volume de créneaux réservés, passant de 16 667 créneaux en 2014 à 17 860 en 2017 (+ 7,2%).



+ 1 193 créneaux associatifs réservés entre 2014 et 2017, représentant une hausse de **2 150 h** hebdomadaires pour les associations

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



Au même titre que les associations, les établissements scolaires ont également connu une forte augmentation de leur volume d'heures de réservation dédiée, avec une hausse de 1 285 heures hebdomadaires (+ 6%) et l'obtention de 634 créneaux supplémentaires.

A l'inverse, le grand public voit globalement son volume d'heures hebdomadaires chuter de plus de 10% en 3 ans. Cette baisse s'explique principalement par une diminution du nombre d'heures ouvertes au grand public sur les TEP et les terrains de tennis, suite à la politique d'optimisation mise en place par la Ville.

A noter, toutefois, que tous les types d'aires ouvertes au grand public connaissent une baisse plus ou moins importante.

Evolution du volume d'heures hebdomadaires dédié au grand public entre 2014 et 2017 par type d'aires

	2014	2017	Ecart
TEP	12 009 h	10 819 h	- 1 190 h
Tennis	10 133 h	9 327 h	- 806 h
Stades	4 402 h	4 015 h	- 387 h
Piscines	4 596 h	3 891 h	- 705 h
Autres aires	562 h	509 h	- 53 h
	31 702 h	28 561 h	- 3 141 h

Approche transversale

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

Paris

Une hausse du volume d'heures de réservation qui profite à un nombre relativement stable d'associations entre 2014 et 2017

Au total, les associations parisiennes ont enregistré une augmentation de 2 150 heures de réservation par semaine entre 2014 et 2015, principalement liée à l'augmentation de 7% des créneaux (+ 1 193 créneaux). Cette hausse se traduit en moyenne par une augmentation d'1 h par semaine par association (soit 17 h en 2017 contre 16 h en 2014).

Chiffres clés des réservations associatives entre 2014 et 2017

	2014	2017	Ecart
Nombre d'heures hebdo.	28 273 h	30 423 h	+ 2 150 h
Nombre de créneaux associatifs	16 667	17 860	+ 1 193
Nombre d'associations	1 808	1 815	+ 7
Moyenne d'heures hebdo. / asso.	16 h	17 h	+ 1 h
Moyenne d'asso. / aires	2,28	2,19	- 0,09

Le volume d'associations réservataires est relativement stable entre 2014 et 2017, pour atteindre 1 815 associations en 2017. Sur la période, seulement 7 associations supplémentaires sont recensées. Toutefois, un turn-over est observé avec environ 11% d'associations qui se sont renouvelées entre 2014 et 2017 (209 associations disparues pour 216 nouvelles).

Si les nouvelles associations apparues en 2017 ont obtenu, en moyenne, 9 h de créneaux par semaine, la hausse du volume de créneaux se concentrent sur 24% des associations réservataires en 2017 qui ont vu leur nombre d'heures augmenter de plus de 7 heures en moyenne (+ 3 214 h au total).

A l'inverse, seulement 2 h de baisse est observée en moyenne pour les associations ayant vu leur volume d'heures baisser.

	Nbre	Impact en nombre d'heures
Associations bénéficiant du même volume d'heures entre 2014 et 2017	860	-
Associations ayant vu leur volume d'heures augmenter	440	+ 3 214 h
Associations ayant vu leur volume d'heures diminuer	860	- 1 757 h
Associations ayant des créneaux en 2017 et pas en 2014 (nouvelles)	216	+ 1 900 h
Associations ayant des créneaux en 2014 et plus en 2017 (disparues)	209	- 1 207 h
Total		+ 2 150 h

2024

associations touchées en 2014 et/ou 2017

1 599

associations présentes en 2014 et 2017 (88%)



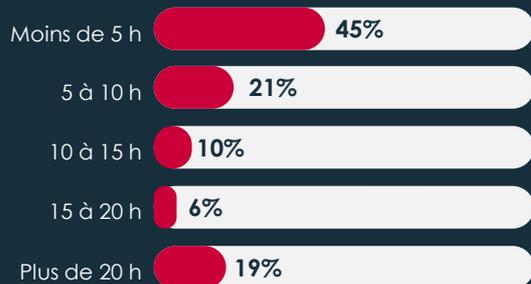
209

associations présentes en 2014 qui ne réservent plus de créneaux en 2017 (11%)

216

nouvelles associations en 2017 (12%)

Répartition des associations selon le volume d'heures hebdomadaires réservées



49%

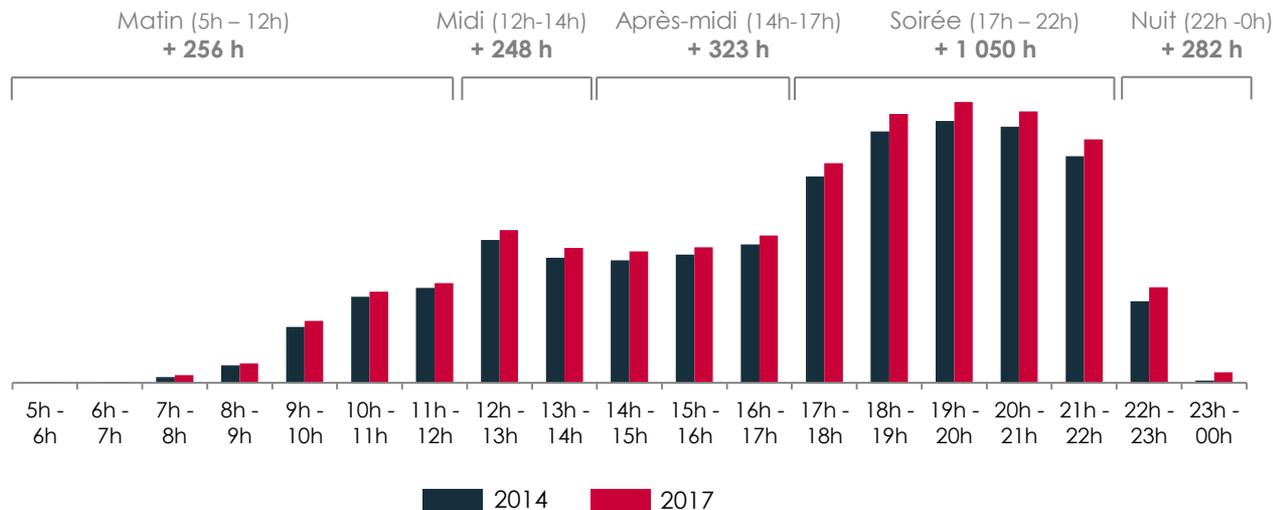
Des heures hebdomadaires supplémentaires créées pour les associations ont été mobilisées entre 17 h et 22 h

De « petites » associations réservataires sur les créneaux en soirée... mais une amplitude journalière réservée de plus en plus large

Sur les 1 815 associations réservataires, les « petites et moyennes associations », occupant moins de 10 h de créneaux par semaine, sont largement majoritaires. Elles représentent ainsi plus de 66% des associations réservataires. Il est à noter, toutefois, que près de 20% des associations parisiennes comptent plus de 20 h hebdomadaires au sein des différentes aires parisiennes.

La répartition des créneaux horaires montre une relative symétrie des heures entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation sur les temps de midi et en soirée, tranches horaires privilégiées par les associations. Si l'augmentation des heures touche l'ensemble des tranches horaires ouvertes à la réservation, 49% des heures supplémentaires générées portent sur les créneaux situés entre 17h et 22 h (« soirée ») avec une hausse de 1 050 h environ, permettant ainsi d'améliorer la capacité d'accueil sur une plage horaire classiquement saturée. A noter que 9 heures ont été « perdues » sur les créneaux de 0h00 à 5h00 (non comptabilisés ci-dessous).

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017 (hors créneaux associatifs attribués de 0h00 à 5h00)



Pour autant, la plage horaire s'est étendue tout au long de la journée avec une progression des heures réservées entre 5h00 et 8h00 du matin (+34%, passant de 79h en 2014 à 106 h en 2017) mais également des heures plus tardives (22h à 0h00) : alors qu'elles s'élevaient à 1 075 h par semaine en 2014, elles sont équivalentes à 1 357h en 2017 (+ 26%) sur cette tranche.

Top 10 des familles de disciplines en 2017
(en volume d'heures hebdomadaires)

1. Tennis	5 322 h
2. Natation	4 125 h
3. Arts martiaux	3 348 h
4. Football	2 934 h
5. Gymnastique	1 706 h
6. Basket-ball	1 333 h
7. Escrime	1 309 h
8. Athlétisme	1 061 h
9. Boule	979 h
10. Danse	969 h

Une offre associative qui se renouvelle entre 2014 et 2017... mais un volume d'heures qui se concentre malgré tout autour de 4 familles

En 2017, les associations proposent un total de 37 familles de disciplines qui se caractérisent par les éléments suivants :

- En 2014 et 2017, les familles de pratique regroupent 159 disciplines différentes (hors « autre ») proposées par les associations parisiennes. En moyenne, chaque discipline dispose de 191 heures hebdomadaires réparties sur l'ensemble des aires.
- Si l'offre globale est relativement diversifiée, le volume d'heures se concentre malgré tout sur 4 familles de pratique : le tennis, la natation, les arts martiaux et le football, qui réunissent à 4, plus de 52% des heures dédiées aux associations.
- A noter que parmi les 10 familles de disciplines comptant le plus d'heures, 6 mobilisent des aires sportives spécifiques (piscine, court de tennis, piste d'athlétisme...) laissant à penser que les créneaux réservés portent sur des plus larges plages horaires (attribution sur la journée ou l'ensemble de la soirée).
- Si le volume de pratique est identique, les différents chantiers engagés par les services, ainsi que l'évolution de la demande, ont permis de renouveler une partie de l'offre sportive associative : hors catégorie « Autre », 11 disciplines font ainsi leur apparition en 2017 alors que dans le même temps, 7 disparaissent entre 2014 et 2017.

Chiffres clés des pratiques sportives en 2017 (hors catégorie « Autre »)

37 familles de pratique

159 disciplines

11 nouvelles disciplines apparues (hors « Autre »)

7 disciplines disparues (hors « Autre »)

49 asso. en moy. par famille

Nouvelles disciplines en 2017 (hors « Autre »)	Disciplines absentes en 2017 (hors « Autre »)
Marche	Naginata
Canoë-kayak	Taijiquan
Auto-défense féminine	Vélo tout terrain
Cyclisme Piste	Go (jeu de l'esprit)
Cyclo cross	Apnée
Hula-hoop	Arbalète
Tête Balle	Tir au pistolet
Jardin Aquatique	
Natation Handi	
Plongeon	
Roller Derby	

Une hausse des heures qui touche la majorité des familles de pratique... Mais la natation, le football et les arts martiaux en « profitent » le plus

L'augmentation du volume d'heures entre 2014 et 2017 impacte la plupart des familles d'activités. Seul un quart d'entre elles (26%) connaissent une baisse de leur volume d'heures. En moyenne, le nombre d'heures hebdomadaires par famille passe de 737 h en 2014 à 797 h (+ 8%).

La natation, le football et les arts martiaux totalisent 50% des heures supplémentaires générées entre 2014 et 2017 (+ 1 079 heures pour ces 3 familles).

	Variation en heures 2014-2017*
Natation	+ 544 h
Football	+ 379 h
Arts Martiaux	+ 156 h
Autre	+ 142 h
Escalade	+ 134 h
Musculation	+123 h
Basketball	+ 118 h
Badminton	+ 105 h
Gymnastique	+ 102 h
Boxe – Sports de combat	+ 96 h
Tennis	+ 93 h
Escrime	+ 86 h
Danse	+ 67h
Handball	+ 61 h
Arts du cirque	+ 57 h
Hockey	+ 53 h
Tennis de table	+ 39 h
Lutte	+ 25 h
Roller skate	+ 24 h
Rugby	+ 21 h

	Variation en heures 2014-2017* (suite)
Triathlon	+ 12 h
Cyclisme	+ 11 h
Yoga	+ 10 h
Athlétisme	+ 5 h
Sports aériens	+ 4 h
Twirling bâton	+ 3 h
Cascade	+ 2 h
Aviron et canoë	+ 1 h
Sports de glace (sauf hockey)	-
Fitness	- 1 h
Sports seniors	- 2 h
Jeux de balle divers	- 2 h
Jeux de l'esprit	- 2 h
Baseball	- 3 h
Handisport	- 5 h
Volleyball	- 18 h
Golf	- 21 h
Boule	- 42 h
Tir	- 95 h

* En 2017, 15 associations n'ont pas de disciplines renseignées, et elles totalisent une perte de 121 heures entre les 2 années

Approche transversale

Evolution de la capacité d'accueil
des installations sportives à
l'échelle de Paris

Paris

L'ensemble des aires sportives ouvertes aux associations ont bénéficié de l'augmentation des heures hebdomadaires

Entre 2014 et 2017, hormis les « aires diverses » qui enregistrent une faible diminution de leur volume d'heures hebdomadaires (- 63 heures), liée principalement à la fermeture d'un stand de tir (- 130 h), l'ensemble des aires sportives parisiennes voient leur nombre d'heures en hausse. 2 types d'aires enregistrent une hausse supérieure à 400 heures par semaine : ce sont tout d'abord les piscines (avec plus de 500 h chacune) puis les gymnases (avec plus de 450 h).

Les aires d'athlétisme connaissent malgré tout une stagnation de leur volume d'heures (+ 5 h) et ce sont les seules aires qui voient leur nombre de créneaux diminuer entre 2014 et 2017.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'aires sportives*

	2014-2015		2017-2018		Variation		
	Heures*	Créneaux	Heures*	Créneaux	Heures*	Créneaux	
Athlétisme	1 064 h	564	1070 h	558	+ 6 h	- 6	
Courts de tennis / TEP	5 581 h	5 281	5 788 h	5 406	+ 207 h	+ 125	
Dojos et salles d'arts martiaux	2 511 h	1 254	2 703 h	1 340	+ 192 h	+ 86	
Divers (Salle d'escalade...)	2 126 h	609	2 063 h	622	- 63 h	+ 13	
Gymnases	5 647 h	2 819	6 106 h	3 055	+ 458 h	+ 236	
Piscines et patinoire	3 691 h	2 333	4 250 h	2 633	+ 559 h	+ 300	
Salles polyvalentes	2 749 h	1 438	3 102 h	1 619	+ 353 h	+ 181	
Salles spécialisées	2 243 h	1 034	2 486 h	1 155	+ 243 h	+ 121	
Terrains de grands jeux	2 652 h	1 330	2 853 h	1 471	+ 201 h	+ 141	
Total		28 265 h*	16 662	30 421 h	18 304	+ 2 156 h	+ 1 197

* Les totaux d'heures ne prennent pas des créneaux identifiés en 2014 (8 h) et 2017 (2 h), dont les aires sportives réservées ne sont pas identifiées dans la base. Il y a donc une variation de -6h non affectée

39%

des heures hebdomadaires se concentrent sur les **gymnases et les courts de tennis**, qui sont les 2 aires sportives les plus fréquentées par les associations parisiennes

Une capacité d'accueil renforcée par les différentes mesures engagées et par la création de nouvelles aires sportives à l'échelle de Paris...

La Ville de Paris est parvenue à mobiliser de nouvelles heures de réservation pour les associations sur la plupart des familles d'aires sportives parisiennes. Cette hausse a été principalement la conséquence de 3 leviers :

- La refonte des créneaux sur les aires sportives existantes, à travers une recombinaison des créneaux ou l'ouverture de nouvelles tranches horaires (créneaux en fonctionnement autonome par exemple).
- L'engagement d'une politique d'investissement en finançant la réhabilitation ou la création de nouvelles aires, qui permettent de créer, « ex nihilo », de nouveaux créneaux.
- La mobilisation de créneaux sur des aires déjà existantes (mais non utilisées en 2014), comme la gestion d'aires sur l'Ile de Puteaux ou la mise en place de conventions avec les établissements scolaires pour l'utilisation de leurs infrastructures.

	Aires concernées	Impact en volume d'heures hebdo. sur la capacité d'accueil
Levier n°1 : refonte des créneaux sur les aires sportives	738 aires existantes entre 2014 et 2017	Augmentation de 1 028 h au total sur les aires existantes (+ 639 créneaux)
Levier n°2 : l'ouverture de nouvelles aires à l'échelle de Paris (construction, utilisation après travaux, nouvelle utilisation...)	54 aires supplémentaires sur Paris entre 2014 et 2017	Augmentation de 1 343 h au total sur les nouvelles aires ouvertes (+ 667 créneaux)
Levier n°3 : la mise en place de convention de gestion (Ile de Puteaux, établissements scolaires)	Accessibilité à 35 aires supplémentaires existantes	Augmentation de 821 h grâce aux nouvelles aires accessibles (+ 657 créneaux)

Indépendamment de la perte d'aires pour fermeture, travaux, perte de gestion... les ouvertures d'aires sont celles qui ont le plus contribué à la création de nouveaux créneaux (+ 1 343 heures). De même, il est intéressant de noter que la refonte des créneaux a été un accélérateur important pour les associations. Ce levier représente ainsi 32 % de la hausse, avec 1 028 heures hebdomadaires supplémentaires.

Enfin, la mise en place de conventions sur des aires existantes a permis d'augmenter le volume d'aires sportives ouvertes aux associations (+ 35 aires) notamment sur les courts de tennis et les terrains de grands jeux sur le 16^{ème} arrondissement, à travers la convention mise en place sur l'Ile de Puteaux.

1 028 heures supplémentaires créées entre 2014 et 2017 sur les aires qui existaient déjà en 2014

Levier n°1 : Une politique de refonte des créneaux qui a **contribué à la hausse des heures** sur les aires existantes en 2014 et 2017

La Ville de Paris est parvenue, à travers différentes mesures à dégager de nouveaux créneaux sur les aires existantes en 2014 et 2017 (738 aires concernées), ayant eu pour effet de générer une hausse de 1 028 h (+ 3,8%). Cette hausse est liée à la mobilisation de 639 nouveaux créneaux (+4%).

Ce sont les créneaux qui se situent entre 2 et 4 h qui ont le plus d'impact sur le volume d'heures global (+ 672 h), avec 299 créneaux de plus. Les créneaux se situant entre 1 h et 4 h comptabilisent quasiment la totalité de la hausse globale des heures sur les aires existantes en 2014 et 2017 avec 1 020 heures d'augmentation.

Toutefois, l'analyse de la durée des créneaux montre une démultiplication des « petits » créneaux (moins d'1 h) qui augmentent de 17% (360 créneaux en 2017 contre 292 en 2014). Compte tenu de leurs poids en volume d'heures, la multiplication des petits créneaux a engendré une hausse relativement faible des heures de réservation associative (+ 30 h).

Evolution des créneaux associatifs entre 2014 et 2017 en fonction de leur durée

	Créneaux				Poids en heures			
	2014	2017	Evolution	%	2014	2017	Evolution	%
Moins d'une heure	292	360	+ 68	23%	169 h	199 h	+ 30 h	+ 17 %
Entre 1 et 2 h	9 789	10 054	+ 265	3%	11 612 h	11 960 h	+ 348 h	+ 3 %
Entre 2 h et 4 h	5 056	5 355	+ 299	6%	11 642 h	12 314 h	+ 672 h	+ 6 %
Plus de 4 h	759	766	+ 7	1%	3 806 h	3 784 h	- 22 h	- 0,6 %

Enfin, si les créneaux de plus de 4 h sont relativement stables (avec une hausse de 1% du volume de créneaux) et malgré leur légère baisse en volume d'heures(-0,6%), ils représentent malgré tout 15% des heures hebdomadaires. Ils concernent principalement des aires réservées à la journée à des associations, sans que leur occupation effective ne soit réellement connue.

Leviers n°2 et 3 : la création et/ou la mise en place de conventions d'occupation ont contribué à la hausse du volume de créneaux associatifs

Sur l'ensemble de la Ville de Paris, l'accès à de nouvelles aires sportives, à travers de nouvelles constructions ou des conventions d'occupation, ont généré 2 163 heures de plus chaque semaine.

Toutefois, avec une perte équivalente à 1 035 heures sur les aires existantes en 2014 (fermeture, travaux, nouvelle gestion...), la différence observée est une hausse « nette » de 1 128 h supplémentaires au bénéfice des associations parisiennes.

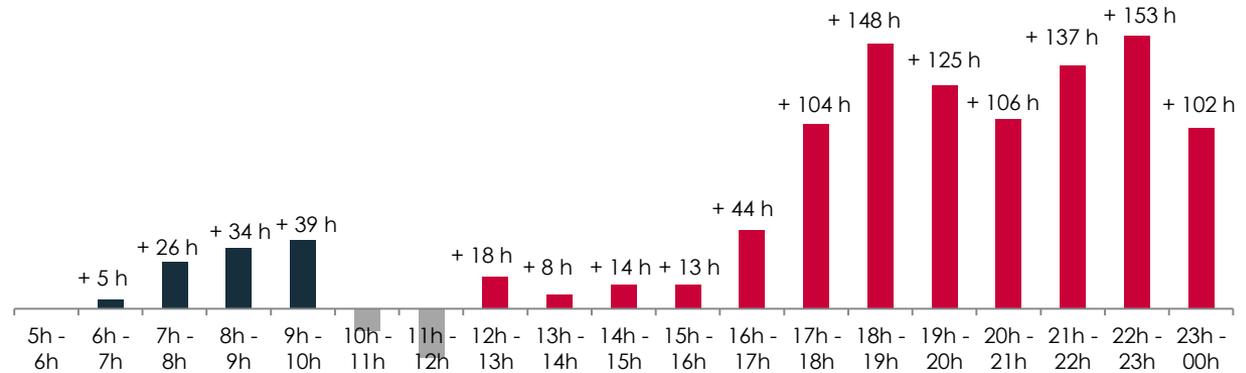
	En nbre d'aires	En nbre d'h hebdo.	Faits marquants sur les ouvertures et fermetures d'aires sportives parisiennes
1 ^{er} arr.	+ 1	+ 53h30	Création d'une salle de Parkour (centre Suzanne Berlioux)
2 ^{ème} arr.	-	-	
3 ^{ème} arr.	+ 1	+ 12 h	Nouvelle convention pour un mur d'escalade (Centre Turgot)
4 ^{ème} arr.	+ 1	+ 59 h	Création du gymnase de type B (centre Neuve Saint-Pierre)
5 ^{ème} arr.	- 1	- 70h30	Fermeture pour travaux du centre Lucien Gaudin (stand de tir notamment)
6 ^{ème} arr.	- 3	- 142h30	Création d'un mur d'escalade (Montaigne) et perte de gestion des courts de tennis du Luxembourg
7 ^{ème} arr.	-	-	
8 ^{ème} arr.	-	-	
9 ^{ème} arr.	-	-	
10 ^{ème} arr.	+ 1	+ 87 h	Création du Centre Julie Vlasto (gymnase et salle polyvalente)
11 ^{ème} arr.	+ 2	+ 47 h	Création du Centre Breguet (salle de danse et salle multisports)
12 ^{ème} arr.	- 4	+ 130 h	Création du centre Althéa et restructuration des TEP (Braille et Lavigerie)
13 ^{ème} arr.	+ 1	+ 46 h	Création d'un bassin (piscine de la Butte aux Cailles) et suppression de 2 aires (skate park Boutroux et courts de tennis Moureu)
14 ^{ème} arr.	+ 1	+ 21h30	Création d'une salle de musculation (Jules Noël) et utilisation d'un sautoir
15 ^{ème} arr.	- 2	- 121h	Restructuration du centre S. Lenglen et fermeture pour travaux de la piscine Mourlon
16 ^{ème} arr.	+ 32	+ 923 h	Création du centre Suchet et courts de tennis (G. Hébert), fermeture des tennis des Fonds des Princes et convention pour les aires de l'Île Puteaux
17 ^{ème} arr.	+ 2	+ 72 h	Création d'un gymnase et salle polyvalente (Saussure)
18 ^{ème} arr.	+ 4	+ 23 h	Nouvelle convention pour une salle polyvalente (Centre A. Césaire)
19 ^{ème} arr.	-	+ 15h	Réouverture du centre Curial et fermeture du centre Pailleron pour travaux
20 ^{ème} arr.	- 3	- 27h	Création d'aires (centre Vallerey) et fermeture d'autres (Davout et Amandiers)
Total	+ 33	+ 1 128 h	

Un travail d'optimisation des créneaux sur les aires existantes qui a porté ses fruits sur les tranches horaires les plus saturées

La hausse de 1 028 heures sur les aires existantes en 2014 et 2017 a été répercutée tout au long de la journée. Mais c'est surtout sur la tranche horaire de 17 h à 0h00, sur laquelle les besoins sont les plus importants, que ces heures ont été affectées. Elles permettent ainsi de renforcer le plein emploi des infrastructures existantes.

620 heures supplémentaires sont ainsi proposées entre 17 h et 22 h (+4 % entre 2014 et 2017) sur les aires déjà existantes. De même, l'élargissement des heures d'ouverture en soirée a permis de générer 255 heures de plus entre 22h et 0h00, soit une progression de 24% sur cette tranche horaire.

Répartition des heures supplémentaires générées sur les aires existantes en 2014 et 2017 en fonction de leur tranche horaire

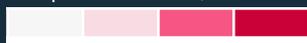


Impact des créneaux autonomes (23 h à 1h) dans le volume d'heures sur chaque arrondissement (2017)



Aucune heure générée par les créneaux autonomes

Entre 10 et 15 h de plus chaque semaine



Entre 1 et 10 h de plus chaque semaine

Plus de 15 h générées par les créneaux autonomes

Au-delà des heures créées sur ces tranches horaires, la mise en place des créneaux autonomes, sur l'ensemble des aires sportives mobilisables en 2017 (827), a également permis, dans une moindre mesure, d'augmenter la capacité d'accueil des aires sportives pour les associations. Ainsi, les créneaux se situant entre 23 h et 1h du matin ont engendré une hausse de 107h30 par semaine.

Ce volume global laisse penser que des marges de manœuvre restent possibles sur ces créneaux. De plus, ils n'ont pas été mobilisés à la même hauteur sur les différents arrondissements : si les 20^{ème} et 14^{ème} comptabilisent plus de 15 h par semaine sur cette tranche horaire, certains arrondissements n'en comptent aucune.

Approche transversale

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives parisiennes

Paris

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volume de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été extraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne ainsi, à l'échelle de Paris, un total de 1 294 associations ciblées. Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 81,8% en volume d'associations et de 86,2% en nombre de créneaux renseignés.

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	Périmètre brut		Périmètre corrigé	
Volume d'associations ciblées	1 815	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	1 059	58,3%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	17 860	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	13 139	73,4%	13 139	86,2 %
Volume horaire ciblé	30 423 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	22 083 h	72,4%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que de volume d'heures renseignées donnent une vision représentative de l'identité sportive sur les créneaux occupés en 2017-2018 par les associations parisiennes.

En annexe, un tableau synthétique par arrondissement présente les taux de participation bruts et corrigés.



81,8%

Taux de retour des associations parisiennes

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

1 059 associations
répondantes à
l'échelle de Paris

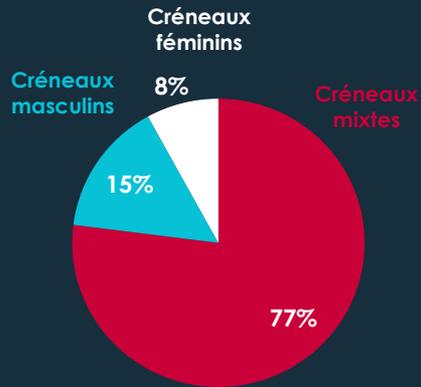
Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux	100 %	7	7
Associations entre 100 et 200 créneaux	90,0 %	20	18
Associations entre 50 et 100 créneaux	100 %	37	37
Associations entre 20 et 50 créneaux	97,8 %	91	89
Associations entre 10 et 20 créneaux	91,7 %	156	143
Associations entre 5 et 10 créneaux	87,1 %	263	229
Associations ayant moins de 5 créneaux	74,4 %	720	536

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent plus de 50% des associations répondantes, ont également largement participé avec 536 associations répondantes (74,4%). De même, dans le périmètre retenu, la quasi totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 100 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

A l'échelle de Paris, les retours enregistrés permettent donc de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent principalement à un public adulte, en privilégiant une logique de mixité entre les femmes et les hommes



Les créneaux parisiens se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 77% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (gymnastique, natation, tennis...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants auxquelles se rajoutent les heures dédiées aux plus jeunes (moins de 12 ans) dont les catégories ne distinguent pas forcément le sexe des adhérents.

Les pratiquants sont pour la plupart adultes (62,5% des heures sont au profit d'un public ayant entre 17 et 60 ans). Le volume horaire associatif dédié aux enfants (moins de 12 ans) s'élève, quant à lui, à 18,4%.



	Ville de Paris
Moins de 7 ans	3,5%
7 à 12 ans	14,9%
13 – 16 ans	19,1%
17 – 45 ans	49,6%
46 – 59 ans	9,6%
60 ans et plus	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	697 h	4,2%	26 h	2,1%	32 h	1,0%
7 à 12 ans	2 532 h	15,2%	221 h	13,3%	469 h	14,1%
13 à 16 ans	3 077 h	18,4%	313 h	19,2%	755 h	22,6%
17 à 45 ans	8 085 h	48,4%	858 h	52,7%	1 822 h	54,6%
46 à 59 ans	1 734 h	10,4%	155 h	9,5%	195 h	5,8%
60 ans et plus	574 h	3,4%	55 h	3,4%	65 h	1,9%
Total	16 698 h		1 628 h		3 338 h	

Il est à noter, qu'avec 1 628 heures, les créneaux féminins représentent 8% de l'offre globale. Il sont aujourd'hui majoritairement au profit des femmes de 17 à 45 ans (52,7% des créneaux dédiés). Enfin, les créneaux dédiés aux plus de 60 ans sont principalement à vocation mixte ou féminine.

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

Paris

Légende

Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts du cirque	111h15	100,0%	-	-	111h15
Arts martiaux	1781h59	83,0%	365h30	17,0%	2147h29
Athlétisme	209h30	31,3%	460h15	68,7%	669h45
Autre	190h25	52,1%	175h00	47,9%	365h25
Badminton	449h26	65,3%	238h36	34,7%	688h02
Base-ball	16h15	56,0%	12h45	44,0%	29h00
Basket-ball	317h19	27,5%	835h10	72,5%	1152h29
Boule	422h30	82,2%	91h30	17,8%	514h00
Boxe - sports de combat	373h15	76,8%	112h30	23,2%	485h45
Cascade	17h00	82,9%	3h30	17,1%	20h30
Cyclisme	5h30	100,0%	-	-	5h30
Danse	547h25	89,4%	64h59	10,6%	612h24
Escalade	431h00	83,0%	88h30	17,0%	519h30
Escrime	382h15	46,0%	448h15	54,0%	830h30
Fitness	44h30	90,8%	4h30	9,2%	49h00
Football	608h11	27,3%	1617h56	72,7%	2226h07
Golf	1h30	11,8%	11h15	88,2%	12h45
Gymnastique	1010h12	82,4%	215h55	17,6%	1226h07
Handball	43h24	12,2%	312h30	87,8%	355h54
Handisport	40h45	67,4%	19h45	32,6%	60h30
Hockey	26h00	19,7%	106h09	80,3%	132h09
Jeux de balle divers	24h00	64,0%	13h30	36,0%	37h30
Lutte	31h00	60,8%	20h00	39,2%	51h00
Musculation	142h30	57,3%	106h00	42,7%	248h30
Natation	1988h40	63,6%	1140h00	36,4%	3128h40
Roller skate	94h58	52,8%	85h00	47,2%	179h58
Rugby	30h30	6,8%	415h25	93,2%	445h55
Sport de glace sauf hockey	19h25	33,0%	39h30	67,0%	58h55
Sports aériens	-	-	6h30	100,0%	6h30
Sports senior	11h00	100,0%	-	-	11h00
Tennis	3151h40	74,3%	1088h45	25,7%	4240h25
Tennis de table	277h57	61,3%	175h11	38,7%	453h08
Tir	31h00	46,1%	36h15	53,9%	67h15
Triathlon	7h30	30,0%	17h30	70,0%	25h00
Volley-ball	216h18	47,2%	241h59	52,8%	458h17
Yoga	162h10	99,1%	1h30	0,9%	163h40

58,5%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 59,8% à l'échelle de Paris)



1h35

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux qui répondent, à l'échelle de Paris, **majoritairement à une logique de pratique « loisirs »**

Paris

Les créneaux associatifs s'inscrivent dans une forte logique fédérale, avec 84% des heures hebdomadaires qui sont ouvertes à des adhérents licenciés d'une fédération (64,7% dans une fédération sportive délégataire).

Pour autant, les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées à l'échelle de Paris. Les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont ainsi majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 60,5% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes. Même si 35 familles de disciplines offrent des créneaux qui s'inscrivent dans cette logique « loisirs », 71% des créneaux loisirs se concentrent sur 4 familles : tennis, arts martiaux, gymnastique et natation. Les créneaux dédiés à la pratique loisir se caractérisent par le profil de pratiquant suivant :

Une offre orientée vers les adultes

45,8%
des créneaux « loisirs »
touchent des pratiquants
ayant entre 17 et 45 ans

Une pratique féminine plus en retrait

6,3%
des heures
hebdomadaires « loisirs »
sont exclusivement dédiés
à la pratique féminine



Les créneaux « loisirs » touchent essentiellement un public adulte, dont les motivations correspondent davantage à cette modalité de pratique. Seulement 22% des créneaux « loisirs » concernent les moins de 12 ans.

De plus, les associations semblent afficher une volonté de mixité sur leurs créneaux (85,7% des créneaux loisirs ouverts aux hommes et aux femmes), mais cela conduit, à l'inverse, à un faible volume de créneaux identifiés comme réellement dédiés aux femmes (6,3% des heures), alors que ce public peut attendre des modalités d'encadrement et d'animation adaptées à leurs besoins.

Une pratique compétitive qui répond davantage aux attentes des adolescents et adultes

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont minoritaires à l'échelle de Paris (39,5% des heures hebdomadaires, avec 8 680 h).

Les clubs ne proposant que des créneaux dédiés à la compétition sont aujourd'hui à la marge et ne représentent plus que 13,6% des associations.

Les créneaux dédiés à la pratique compétitive touchent encore majoritairement un public mixte (63% des heures environ) même si les créneaux masculins sont plus fortement représentés que sur ceux dédiés au loisir (29,7% environ contre 8,1% sur le loisir). De plus, si les créneaux dédiés à la compétition touchent majoritairement les 17-45 ans (52,8%), les adolescents de 13-16 ans sont plus largement représentés (30,7%). Ainsi, malgré les difficultés de fidélisation inhérentes à cette tranche d'âge, les clubs semblent parvenir plus facilement à conserver leurs jeunes par la compétition, notamment pour les jeunes filles de 7 à 12 ans.

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	4 741	8 680 h
%	36,3%	39,5%

13%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches (1 499 h)

41,5%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non)



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h49

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	0,9%	0,3%

Lecture : 14,5% des heures réservées à la compétition pour les femmes concernent la tranche d'âge des 7 / 12 ans

Le niveau départemental et régional qui constitue l'essentiel de la pratique compétitive parisienne

	Départemental / Régional
Total des h. renseignées	6 304 h
Nombre de disciplines	76

	% des heures par discipline	Volume d'h
Football à 11	18,5%	1167h45
Tennis	15,7%	987h45
Basket-ball	12,7%	800h25
Natation	9,7%	608h45
Rugby à xv	4,7%	297h25
Handball	4,4%	274h30
Athlétisme	3,9%	242h45
Football à 7	3,2%	201h45
Badminton	3,1%	193h08
Épée	2,9%	182h00
Volley-ball	2,6%	166h14
Tennis de table	2,0%	128h41
Judo	1,3%	79h30
Sport périscolaire	1,1%	72h15
Football en salle	1,1%	71h26
Escalade	1,1%	69h00
Football féminin	1,1%	69h00
Athlétisme piste	0,9%	59h00
Multisports	0,8%	49h30
Gymnastique divers	0,7%	42h45
Musculation	0,6%	36h00
Karaté	0,5%	34h00
Water polo	0,5%	29h00
Pétanque	0,4%	27h00
Découverte sportive	0,4%	26h30
Gymnastique agrès	0,4%	25h00
Tir à l'arc	0,4%	22h45
Hockey sur gazon	0,4%	22h30
Boxe - sp. de combat	0,3%	18h30
Hip-hop	0,3%	18h00
Luttes divers	0,3%	17h30
Gymnastique rythmique	0,3%	16h30
Fleuret	0,3%	16h15

Sauvetage	0,2%	15h15
Boxe anglaise	0,2%	14h30
Triathlon	0,2%	13h30
Autre	0,2%	12h30
Taekwondo	0,2%	12h30
Natation synchro	0,2%	12h15
Savate	0,2%	12h00
Golf	0,2%	11h15
Boule lyonnaise	0,2%	11h00
Kung-fu (wushu)	0,2%	10h00
Nage avec palmes	0,1%	8h30
Escrime	0,1%	8h00
Full contact	0,1%	7h30
Base-ball	0,1%	6h45
Danse	0,1%	5h00
Pelote basque	0,1%	5h00
Roller skate	0,1%	5h00
Hockey	0,1%	4h30
Hockey subaquatique	0,1%	4h30
Handisport	0,1%	4h00
Roller vitesse	0,1%	4h00
Gymn artistique	0,1%	3h30
Plongée	0,1%	3h30
Natation thérapeutique	0,0%	3h00
Jeux de balle divers	0,0%	2h30
Lutte	0,0%	2h30
Muaythai	0,0%	2h30
Roller derby	0,0%	2h30
Natation loisirs	0,0%	2h15
Chanbara	0,0%	2h00
Freesbee	0,0%	2h00
Rugby à 7	0,0%	2h00
Tor-ball	0,0%	2h00
Ju-jitsu	0,0%	1h30
Arts martiaux	0,0%	1h30
Danse (autre)	0,0%	1h30
Flag football	0,0%	1h30
Grimper a la corde	0,0%	1h30
Gymnastique	0,0%	1h30
Roller artistique	0,0%	1h30
Spéléologie	0,0%	1h30
Sport scolaire	0,0%	1h15
Aquagym	0,0%	0h30

76 disciplines proposent une pratique compétitive de niveau départemental et/ou régional sur les créneaux réservés. Cela représente 75% des créneaux dédiés à la compétition.

Pour ce niveau de compétition, ce sont surtout le football, le tennis et le basket-ball qui concentrent la majorité des heures réservées à la compétition de ce niveau (47%).



75%

Des heures réservées à la compétition le sont pour l'entraînement et les matches de niveau départemental et/ou régional

Une diversité de pratiques compétitives de bon ou de haut niveau... mais qui ne s'inscrivent pas toutes dans un cadre fédéral

	Pré-national / National
Total des h. renseignées	2 114
Nombre de disciplines	82

	% des heures par discipline	Volume d'h
Natation	15,8%	333h30
Fleuret	6,0%	127h00
Athlétisme	5,8%	122h30
Rugby a xv	5,5%	116h00
Épée	4,5%	94h30
Gymnastique divers	3,4%	72h44
Musculation	3,3%	70h00
Volley-ball	3,3%	69h45
Football a 11	2,7%	58h00
Pétanque	2,5%	53h30
Hockey	2,3%	49h40
Tennis de table	2,2%	46h30
Karaté	2,0%	42h00
Patinage artistique	1,9%	39h30
Kung-fu (wushu)	1,8%	38h00
Tennis	1,8%	37h00
Handball	1,7%	36h30
Badminton	1,7%	36h28
Natation synchro	1,7%	36h00
Judo	1,6%	34h30
Roller vitesse	1,4%	30h30
Water-polo	1,4%	30h30
Basket-ball	1,3%	28h15
Taekwondo	1,2%	25h45
Athlétisme piste	1,0%	22h00
Gymnastique rythmique	1,0%	20h30
Foot en salle	1,0%	20h30
Hockey sur gazon	0,9%	20h00
Boxe – sp. de combat	0,9%	19h00
Danse (autre)	0,9%	19h00
Escalade	0,9%	18h00
Roller skate	0,8%	17h30
Boxe anglaise	0,8%	17h00

Kendo	0,8%	16h00
Escrime	0,7%	15h00
Arts martiaux	0,7%	14h00
Tir a l'arc	0,6%	13h30
Multisports	0,6%	13h00
Ju-jitsu	0,6%	12h00
Football américain	0,6%	12h00
Hockey subaquatique	0,6%	12h00
Viet vo dao	0,6%	11h45
Kyudo	0,5%	11h30
Savate	0,5%	11h00
Muaythai	0,5%	10h30
Tor-ball	0,5%	10h30
Plongée	0,4%	9h30
Double dutch	0,4%	9h30
Hockey en salle	0,4%	9h29
Football a 7	0,4%	8h30
Hip-hop	0,4%	8h30
Danse	0,4%	8h29
Plongeon	0,3%	6h00
Natation loisirs	0,3%	5h45
Roller derby	0,2%	5h00
Beach volley	0,2%	5h00
Tai chi chuan	0,2%	5h00
Freesbee	0,2%	4h30
Nage avec palmes	0,2%	4h00
Krav maga	0,2%	4h00
Saut a la perche	0,2%	4h00
laido	0,2%	4h00
Tchouk ball	0,2%	4h00
Triathlon	0,2%	4h00
Football gaélique	0,2%	4h00
Soo bahk do	0,2%	3h30
Softball	0,1%	3h00
Base-ball	0,1%	3h00
Danse sportive	0,1%	2h30
Fitness	0,1%	2h30
Football féminin	0,1%	2h00
Gymnastique artistique	0,1%	2h00
Jeux de balle divers	0,1%	2h00
Danse folklorique	0,1%	2h00

Au total, 82 disciplines mobilisent des créneaux pour l'entraînement et les matches de niveau pré-national ou national. Il est important de noter, pour les répondants, la non distinction entre le haut niveau et des rencontres ponctuelles entre clubs dans le cadre d'événements à caractère national.

Si 61% des heures sont dédiées à des sports inscrits au programme des JO (38% des disciplines), beaucoup d'entre eux ne concourent pas dans le cadre de compétitions fédérales.

Natation handicap	0,1%	2h00
Rink hockey	0,1%	2h00
Gymnastique	0,1%	2h00
Flag football	0,1%	1h30
Jo – do	0,1%	1h30
Natation seniors	0,1%	1h30
Yoga	0,1%	1h30
Canne et bâton	0,0%	1h00

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

6,5%

des associations parisiennes déclarent proposer des créneaux spécifiques dédiés au « handisport » ou au « sport adapté »

Des créneaux qui s'ouvrent ou qui ont la capacité à s'ouvrir à des publics spécifiques

Paris

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement.

Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 23% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique...

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	Ville de Paris	
	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 11% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 2 414 heures de pratique hebdomadaires.

Au-delà de cette mixité, certains créneaux sont dédiés aux personnes en situation de handicap. Ces créneaux peuvent être occupés par des associations spécialisées ou non. Ils représentent cette fois, seulement 1,2% des créneaux dédiés aux associations (162 créneaux dédiés au handisport ou au sport adapté) soit 1,4% des heures hebdomadaires. Ce sont l'escrime (63 h) et le tennis (40 h) qui sont aujourd'hui les disciplines qui ouvrent le plus de créneaux spécifiques.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	Volume d'heures	%
Handisport	158 h	0,7 %
Sport adapté	147 h	0,7 %
Total	305 h	1,4 %

Des clubs qui s'adaptent à l'évolution de la demande en mobilisant des créneaux dédiés autour de la santé et des seniors

Dans la suite logique d'une prédominance des pratiques loisirs sur la Ville de Paris, les créneaux associatifs se caractérisent par la diversification et la spécialisation de certaines heures de pratique, leur permettant ainsi d'ajuster l'offre aux pratiquants.

Ainsi, 16% des créneaux associatifs sont spécifiquement en lien avec la santé (bien-être, exercice et entretien physique, être bien dans sa peau), la pratique féminine et l'entretien physique pour le public senior.

Majoritairement, ce sont les créneaux dédiés au sport santé qui sont les plus importants (19,5% des associations en proposent), suivi de la pratique féminine (13,9% des associations) et du sport senior (9,3% des associations).

Il est à noter que la pratique féminine semble bien souvent intégrée dans une logique de pratique mixte.

Les familles de disciplines les plus pratiquées sur ces différents créneaux sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Natation	Basket-ball	Gymnastique
Arts Martiaux	Gymnastique	Tennis
Tennis	Tennis	Natation
Gymnastique	Football	Boule
Football	Natation	Arts Martiaux

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	Volume d'h	%
Sport santé	1 665 h	7,6%
Sport féminin	1 181 h	5,4%
Sport seniors	609 h	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	Volume d'associations	%
Sport santé	206	19,5%
Sport féminin	147	13,9%
Sport seniors	98	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Approche transversale

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

Paris

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris compte 6 175 heures hebdomadaires réservées au sein des différentes aires parisiennes (-4 % par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation des dispositifs sportifs.

Si la Ville est de plus en plus sollicitée pour l'organisation des compétitions (2 378 h par semaine, + 12,5%), l'animation sportive reste, malgré tout, majoritaire : elle totalise plus de 44% des heures occupées par la Ville de Paris chaque semaine (2 706 heures).

Pour autant, l'animation sportive est également l'activité qui connaît la plus forte baisse des créneaux, avec une perte de 360 h hebdomadaires entre 2014 et 2017.

44 % des heures

sont dédiées à
l'animation sportive

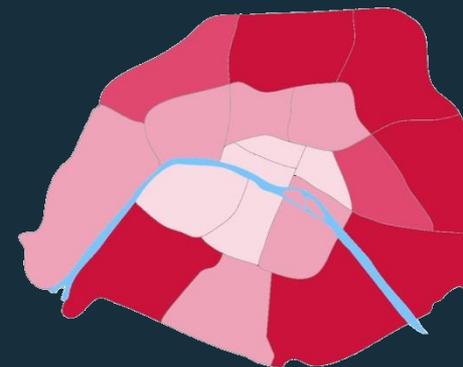
Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014
et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	2 114 h	2 378 h	+ 264 h
Dispositifs DJS	3 066 h	2 706 h	- 360 h
Equipements jeunesse	716 h	541 h	- 175 h
Autres directions	544 h	550 h	+ 6 h
Total	6 440 h	6 175 h	- 265 h

A noter que les heures de la Ville de Paris se répartissent sur l'ensemble des arrondissements, avec même 30% d'entre eux (6 arrondissements) qui comptabilisent plus de 500 h chaque semaine.

A l'inverse, 25 % des arrondissements comptent moins de 100 heures hebdomadaires. La Ville intervient donc avant tout là où des créneaux restent disponibles : les arrondissements les moins touchés étant également ceux qui comptent globalement le moins d'aires sportives.

Répartition par arrondissement des
heures dédiées à la Ville de Paris en
2017



Focus Tennis

La pratique au sein des
installations de la Ville de Paris

Paris

Une hausse du volume d'heures pour la pratique du tennis principalement liée aux **courts de tennis de l'île de Puteaux**

+ 3,7%

Les courts et TEP voient leur capacité d'accueil augmenter de près de 4% passant de 5 581 h en 2014 à 5 788 heures en 2017 (occupés par des associations de tennis et autres familles d'activités)



- 7,7% de clubs de tennis de moins à l'échelle de Paris avec **168 clubs en 2017** contre 182 clubs en 2014



+ 2%

D'heures hebdomadaires pour les associations de tennis qui occupent, en 2017, 5 322 heures (186 270 heures annuelles) contre 5 230 heures en 2014 (+ 92 heures) sur les différentes aires parisiennes (courts de tennis, TEP, gymnases...). Sur la même période, les créneaux augmentent également de 2% pour les associations de tennis (5 180 créneaux en 2017 contre 5 093 créneaux en 2014).



Le Grand Public

	2014	2017
Volume d'heures hebdo.	14 173	13 130
Volume de créneaux	10 956	10 368

Le grand public a vu son volume de réservation de courts de tennis diminuer de 7% en nombre d'heures hebdomadaires et de 5% en nombre de créneaux entre 2014 et 2017.

Evolution des volumes de créneaux et d'heures de pratique « tennis » sur les courts de tennis et TEP entre 2014 et 2017 sur les arrondissements parisiens

	En nbre de créneaux	En nbre d'h hebdo.
1 ^{er} arr.	-	-
2 ^{ème} arr.	-	-
3 ^{ème} arr.	-	-
4 ^{ème} arr.	- 21	- 21h
5 ^{ème} arr.	- 4	- 4 h
6 ^{ème} arr.	- 170	- 170 h
7 ^{ème} arr.	-	-
8 ^{ème} arr.	-	-
9 ^{ème} arr.	+ 19	+ 3 h
10 ^{ème} arr.	- 4	- 5 h
11 ^{ème} arr.	- 1	- 1 h
12 ^{ème} arr.	- 59	- 59 h
13 ^{ème} arr.	+ 15	+ 15 h
14 ^{ème} arr.	+ 3	+ 3 h
15 ^{ème} arr.	- 45	- 46 h
16^{ème} arr.	+ 455	+ 502 h
17 ^{ème} arr.	- 9	- 36 h
18 ^{ème} arr.	+ 2	+ 2 h
19 ^{ème} arr.	- 70	- 72 h
20 ^{ème} arr.	- 27	- 29 h
Total	+ 84	+ 81 h

Focus Arts Martiaux

La pratique au sein des
installations de la Ville de Paris

Paris



3ème

Famille de pratique en volume d'heures hebdomadaires en 2017

4ème

Famille de pratique en augmentation de volume d'heures entre 2014 et 2017 (hors autre)

Une famille d'Arts Martiaux importante et qui **augmente son volume d'heures sur les nombreuses disciplines** qui la composent

Paris



Les associations d'Arts Martiaux représentent, en 2017, la 3^{ème} famille de pratique en volume d'heures (3 348 heures). Leur poids est principalement lié à la diversité des disciplines qui la composent (30 en 2017) ainsi que le volume global d'associations réservataires (393).

	2014	2017	Variation en volume d'h
Judo	677 h	689 h	+ 12 h
Karaté	647 h	650 h	+ 3 h
Aikido	278 h	283 h	+ 5 h
Taekwondo	236 h	255 h	+ 19 h
Capoeira	237 h	248 h	+ 11 h
Kung Fu (Wu shu)	228 h	230 h	+ 2 h
Tai Chi Chuan	219 h	226 h	+ 7 h
Arts martiaux (divers)	142 h	217 h	+ 75 h
Viet Vo Dao	107 h	114 h	+ 7 h
Ju-Jitsu	81 h	84 h	+ 3 h
Krav Maga	46 h	52 h	+ 6 h
Self Defense	25 h	41 h	+ 16 h
Chi Cong (Gi Cong)	32 h	39 h	+ 7 h
Kempo	39 h	37 h	- 2 h
Kyudo	35h30	29h30	- 6 h
Kendo	20h30	21h30	+ 1 h
Canne et baton	15h30	18h30	+ 3 h
Budo	29h30	17h30	- 12 h
Iaido	16h30	16h30	-
Baby Judo	14 h	15h30	+ 1h30
Soo Bahk Do	16h30	15h30	- 1 h
Chanbara	11 h	13 h	+ 2 h
Tai Jitsu	13h30	11h30	- 2 h

(suite)	2014	2017	Variation en volume d'h
Hapkido	6 h	7 h	+ 1 h
Ninjitsu	5 h	6h30	+ 1h30
Haidong Gumdo	3h30	5h30	+ 2 h
Sumo	3 h	3h30	+ 0h30
Jo Do	1h30	1h30	-
Naginata	4h30	-	- 4h30
Taijiquan	1h30	-	- 1h30
Total général	3 192 h	3 348 h	+ 156 h

Les Arts Martiaux sont également la 3^{ème} famille en terme d'évolution du nombre d'heures entre 2014 et 2017. Si le judo et le karaté restent les disciplines « phares », la grande majorité des disciplines (78%) voient leur volume augmenter entre 2014 et 2017.

Les évolutions les plus importantes sont à mettre au crédit du taekwondo (+ 19 h), de la capoeira (+11 h), des Arts martiaux divers (+ 75 h), signes d'une tendance portée vers des pratiques sportives qui allient performance physique et artistique, renforcement musculaire et cardio-training.

Une augmentation des heures sur les arts martiaux principalement permise par l'ouverture de nouvelles salles spécialisées



Les arts martiaux pratiquent principalement au sein des dojos et salles d'arts martiaux (48%) et des salles polyvalentes (35%). A noter que 15% des heures se déroulent dans des gymnases où les arts martiaux occupent 511 heures par semaine. Au total, 22 disciplines sont concernées par ces heures, même si la principale discipline reste le karaté où 17% de ses heures de pratique (110 heures) se déroulent dans les gymnases.

Types d'aires utilisées par les associations d'arts martiaux

	2014	2017	Variation
Dojo et salles d'arts martiaux	1 521 h	1 622 h	+ 101 h
Salles polyvalentes	770 h	872 h	+ 102 h
Gymnases	535 h	511 h	- 24 h
Divers (salles)	34 h	29 h	- 5 h
Salles spécialisées (hors arts martiaux)	331 h	309 h	- 22 h
Terrains de sport	-	4 h	+ 4 h
Total	3 191 h	3 347 h	+ 156 h

La capacité par les services de la Ville de Paris à proposer de nouveaux créneaux aux disciplines d'arts martiaux s'explique principalement par l'ouverture de nouvelles aires. Hormis les ouvertures enregistrées sur les salles polyvalentes, accessibles pour certaines disciplines, la Ville de Paris a ouvert 4 nouvelles aires relevant des dojos, salles d'arts martiaux ou salles de boxe. Ces ouvertures ont généré 137 heures supplémentaires, alors que dans le même temps aucune fermeture sur ce type d'aires n'a été enregistrée.

	Nombre d'heures hebdo. générées
Création du dojo Althéa Gibson (12 ^{ème})	+ 39 h
Création de la salle d'arts martiaux Suchet (16 ^{ème})	+ 41 h
Réouverture de la salle de boxe Michelet Curial (19 ^{ème})	+ 45 h
Convention scolaire avec le dojo Jean de la Fontaine (16 ^{ème})	+ 12 h

Focus Natation

La pratique au sein des
installations de la Ville de Paris

Paris

Une pratique associative de la natation qui « profite » pleinement des heures supplémentaires mobilisées dans les piscines

Déjà seconde famille de pratique en volume d'heures en 2017 (4 125 h), la natation est la famille qui a connu la plus forte augmentation de son volume d'heures entre 2014 et 2017, avec 544 heures hebdomadaires de plus.

Si, en 2017, la famille natation compte 19 disciplines, la pratique de la natation sportive concentre plus de 67 % des heures et elle mobilise la majorité des heures supplémentaires générées (85%, avec 464 h de plus).

Si la majorité des disciplines ont mobilisé de nouveaux créneaux, l'aquagym est la discipline qui a connu la plus forte baisse de son volume, avec une perte de 53 h hebdomadaires.

Cette famille se caractérise également par l'apparition de 3 nouvelles disciplines, dont une dédiée à la pratique handisport.



	2014	2017*	Variation
Natation	2 305 h	2 769 h	+ 464 h
Plongée	291 h	336 h	+ 45 h
Natation synchro	183 h	206 h	+ 23 h
Natation loisirs	84 h	99 h	+ 15 h
Natation thérapeutique	4 h	18 h	+ 14 h
Nage avec palmes	34 h	45 h	+ 11 h
Plongeon	-	10 h	+ 10 h
Bébés nageurs	140 h	150 h	+ 10 h
Water polo	127 h	134 h	+ 7 h
Jardin aquatique	-	5 h	+ 5 h
Natation handi	-	2 h	+ 2 h
Natation seniors	16 h	18 h	+ 2 h
Sauvetage	36 h	37 h	+ 1 h
Hockey subaquatique	21 h	21 h	-
Natation post natale	2 h	2 h	-
Natation prénatale	18 h	17 h	- 1 h
Natation 3 ^{ème} âge	20 h	17 h	- 3 h
Apnée	6 h	-	- 6 h
Aquagym	276 h	224 h	- 52 h
Total	3 564 h	4 110 h	+ 546 h

* 16 h non renseignées en matière de disciplines, non comptabilisées dans le tableau ci-dessus

Enfin, les mesures prises autour de la refonte des créneaux dans les piscines semblent avoir principalement bénéficiées aux associations. En effet, alors que les associations disposent de 546 h de créneaux de plus dans les piscines, les autres utilisateurs voient leur volume, dans le même temps, diminuer de 297 heures (soit + 203 h pour les Scolaires, + 205 h pour la Ville de Paris et -705 h pour le Grand Public).

Répartition des volumes d'heures pour les piscines parisiennes entre 2014 et 2017

	2014	2017	Ecart
Associations	3 571 h	4 100 h	+ 529 h*
Autres utilisateurs**	8 762 h	8 465 h	- 297 h
Total	12 394 h	12 617 h	+ 223 h

* Les clubs de la famille « natation » mobilisent des créneaux dans d'autres aires que les piscines

** Scolaires, grand public et Ville de Paris

Focus Gymnastique

La pratique au sein des
installations de la Ville de Paris

Paris

Des créneaux dédiés à la gymnastique qui sont surtout utilisés pour les pratiques relatives à l'entretien physique et au bien-être



	2014	2017	Variation
Gymnastique Divers	1 146 h	1 183 h	+ 37 h
Gymnastique Rythmique	123 h	127 h	+ 4 h
Gymnastique Seniors	67 h	70 h	+ 3 h
Gymnastique	44 h	67 h	+ 23 h
Gymnastique Agrès	52 h	56 h	+ 4 h
Expression corporelle	49 h	48 h	- 1 h
Acrosport	2 h	44 h	+ 42 h
Stretching	30 h	27 h	- 3 h
Gymnastique Artistique	20 h	25 h	+ 5 h
Relaxation	27 h	24 h	- 3 h
Trampoline	18 h	18 h	-
Double Dutch	13h30	13h30	-
Grimper à la corde	4h30	4h30	-
Total	1 596 h	1 706 h	+ 111 h

Les associations relevant de la gymnastique utilisent en majorité des salles polyvalentes. C'est notamment le cas pour la gymnastique divers dont 51% des heures (608 h) s'effectuent dans ces salles polyvalentes.

Toutefois, 12 disciplines sur 13 utilisent également des gymnases pour la pratique de leur activité, même si, selon le nombre de participants, certaines ne nécessitent pas forcément ce type d'infrastructures. A titre d'exemple, la « gymnastique divers » comptabilise 306 h dans les gymnases et 61 % des heures de la famille Gymnastique effectuées sur ces aires.

5^{ème}

Famille de pratique en volume d'heures en 2017 avec 1 716 h par semaine

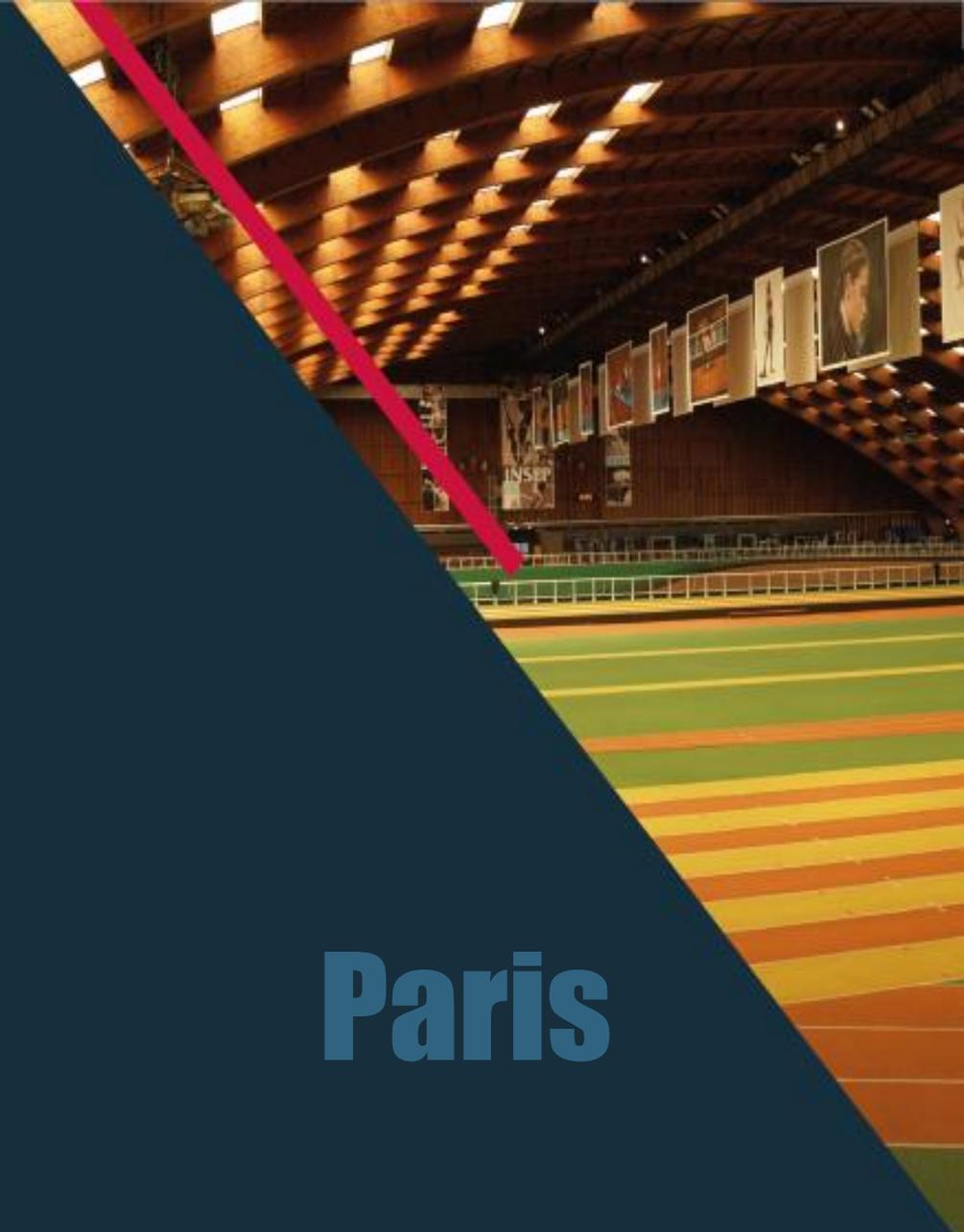
La gymnastique constitue, en 2017, la 5^{ème} famille de pratique en volume d'heures avec 1 706 heures chaque semaine.

Elle se compose de 13 disciplines, avec le poids relativement important de la « gymnastique divers » qui réunit les pratiques centrées sur l'entretien physique et le bien-être (69% des heures).

La famille de la gymnastique a vu son nombre d'heures augmenter entre 2014 et 2017, avec 111 h de plus. Cette hausse a surtout bénéficié à la « gymnastique divers » (+ 37 h) et à l'acrosport (+ 42 h), les autres disciplines relevant de la gymnastique « sportive » (gymnastique rythmique, gymnastique artistique, agrès, ...) étant relativement stables sur les 2 années de référence.

	2014	2017	Variation
Salles polyvalentes	584 h	625 h	+ 41 h
Gymnases	486 h	503 h	+ 17 h
Salles de gymnastique	197 h	203 h	+ 6 h
Divers (plateau haltérophilie)	68 h	77 h	+ 9 h
Tennis / TEP	8 h	9 h	+ 1 h
Salles spécialisées (hors gym.)	31 h	69 h	+ 38 h
Dojos et salles d'arts martiaux	221 h	220 h	- 1 h

Annexes



Paris

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Jacqueline Auriol - 7 Allée Louis de Funès 75008 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)		
ARTS DU CIRQUE	Arts du cirque	ATHLETISME (suite)	Saut en longueur
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts martiaux Baby judo Budo Canne et bâton Capoeira Chanbara Chi Cong (Gi cong) Haidong Gumdo Hapkido Iaido Jo-do Judo Ju-jitsu Karaté Kempo Kendo Krav Maga Kung fu (wu shu) Kyudo Naginata Ninjitsu Self-défense Soo Bahk Do Sumo Taekwondo Tai chi chuan Tai jitsu Taijiquan Viet vo dao	AUTRE	Arts martiaux Danse Découverte sportive Foot de table Football Gymnastique Handisport Multisports Sport périscolaire Sport scolaire
		AVIRON ET CANOE	Canoë-kayak
		BADMINTON	Badminton
		BASE-BALL	Base-ball Soft-ball
		BASKET BALL	Basket-ball
		BOULE	Boule Boule lyonnaise Pétanque
		BOXE – SPORTS DE COMBAT	Autodéfense féminine Boxe - sports de combat Boxe anglaise Boxe chinoise Boxe éducative Full contact Kick boxing Muay-thaï Penchak silat Savate
ATHLETISME	Athlétisme Athlétisme piste Marche Pentathlon Saut à la perche		

Paris

ANNEXE 2 (suite)

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)		
CASCADE	Cascade	FOOTBALL (suite)	Football américain Football féminin Football gaélique Tête balle
CYCLISME	Bi-cross Cyclisme piste Cyclo cross Vélo tout terrain	GOLF	Golf
DANSE	Claquettes Danse Danse (autre) Danse africaine Danse classique Danse contemporaine Danse de salon Danse folklorique Danse orientale Danse sportive Hip-hop Hula hoop Modern-jazz Rock	GYMNASTIQUE	Acrosport Double dutch Expression corporelle Grimper à la corde Gymn agrès Gymn artistique Gymn divers Gymn rythmique Gymnastique Gymn seniors Relaxation Stretching Trampoline
ESCALADE	Escalade Spéléologie	HANDBALL	Handball
ESCRIME	Epée Escrime Escrime artistique Fleuret Sabre	HANDISPORT	Athlétisme handi Basket handi Escrime handi Handisport Judo handi Natation handi Tir à l'arc handi Tor-ball
FITNESS	Fitness Step	HOCKEY	Hockey Hockey en salle Hockey sur gazon
FOOTBALL	Flag football Foot en salle Football à 11 Football à 7		

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)		
JEUX DE BALLE DIVERS	Footbag Jeux de balle divers Pelote basque Tchouk ball	RUGBY	Rugby à 7 Rugby à 13 Rugby à 15
JEUX DE L'ESPRIT	Go	SP. DE GLACE (sauf hockey)	Patinage artistique
LUTTE	Lutte Lutte divers	SPORTS AERIENS	Freesbee
MUSCULATION	Culturisme Musculation	SPORTS SENIOR	Sport senior
NATATION	Apnée Aquagym Bébés nageurs Hockey subaquatique Jardin aquatique Nage avec palmes Natation Natation 3eme âge Natation handi Natation loisirs Natation post nat Natation prénat Natation seniors Natation synchro Natation thérapeutique Plongée Plongeon Sauvetage Water polo	TENNIS	Tennis
		TENNIS DE TABLE	Tennis de table
		TIR	Arbalète Tir Tir à l'arc Tir au pistolet
		TRIATHLON	Triathlon
		TWIRLING BATON	Twirling bâton
		VOLLEY-BALL	Beach-ball Volley-ball
		YOGA	Yoga
ROLLER SKATE	Rink hockey Roller artistique Roller derby Roller skate Roller vitesse Skate board		

Taux de participation par arrondissement

	Associations ayant répondu		Créneaux renseignés		Volumes horaires renseignés	
	Taux bruts	Taux corrigés	Taux bruts	Taux corrigés	Taux bruts	Taux corrigés
1 ^{er} arr.	58,1%	78,3%	57,0%	76,5%	55,6%	76,1%
2 ^{ème} arr.	65,9%	93,1%	67,9%	97,3%	68,5%	97,1%
3 ^{ème} arr.	55,9%	86,4%	63,5%	93,8%	66,2%	95,6%
4 ^{ème} arr.	73,7%	84,8%	69,9%	80,0%	73,8%	81,0%
5 ^{ème} arr.	65,4%	85,0%	66,0%	78,5%	68,0%	79,3%
6 ^{ème} arr.	67,1%	86,0%	78,9%	94,0%	79,8%	93,2%
7 ^{ème} arr.	82,4%	93,3%	89,0%	95,0%	90,3%	95,0%
8 ^{ème} arr.	57,5%	74,2%	73,2%	86,3%	72,2%	84,9%
9 ^{ème} arr.	75,4%	86,0%	86,6%	91,3%	86,0%	90,1%
10 ^{ème} arr.	63,9%	82,7%	77,2%	91,5%	79,8%	91,9%
11 ^{ème} arr.	61,6%	81,1%	58,4%	69,1%	67,1%	77,7%
12 ^{ème} arr.	57,7%	84,2%	80,3%	91,8%	77,2%	90,4%
13 ^{ème} arr.	64,8%	87,3%	74,3%	86,7%	73,4%	85,1%
14 ^{ème} arr.	65,5%	88,1%	78,1%	90,6%	75,6%	87,6%
15 ^{ème} arr.	57,8%	83,3%	69,9%	83,9%	67,8%	82,1%
16 ^{ème} arr.	62,4%	84,3%	80,8%	93,6%	83,0%	94,5%
17 ^{ème} arr.	64,6%	82,2%	70,8%	82,8%	73,1%	84,8%
18 ^{ème} arr.	52,7%	77,4%	58,3%	75,5%	55,0%	72,0%
19 ^{ème} arr.	64,4%	84,8%	75,9%	89,9%	71,8%	87,3%
20 ^{ème} arr.	64,8%	81,9%	69,9%	77,7%	66,2%	76,4%



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : SEPTEMBRE 2018